**Art. 14.** - La présente décision prend effet à compter du 29 juin 2021.

**Art. 15.** - La directrice générale adjointe est chargée de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

La directrice générale, Julie Narbey

## CRÉATION ARTISTIQUE - ARTS PLASTIQUES

Arrêté du 24 juin 2021 portant nomination au conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges.

La ministre de la Culture,

Vu le décret n° 2009-1643 du 24 décembre 2009 modifié portant création de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges, notamment son article 17,

#### Arrête:

**Art. 1**er. - Sont nommés membres du conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges, au titre des personnalités, françaises ou étrangères, désignées en raison de leurs compétences :

- Mme Marie-Claude Beaud;
- M. Sylvain Bellanger;
- M<sup>me</sup> Nathalie Bondil;
- M. Olivier Gabet;
- M. Hugues Jacquet;
- M<sup>me</sup> Sandra Patron;
- M<sup>me</sup> Françoise Seince;
- M. Emmanuel Tibloux.
- **Art. 2.** M<sup>me</sup> Marie-Claude Beaud est nommée présidente du conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges.
- **Art. 3.** La directrice générale de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la Culture.

Pour la ministre et par délégation : Le directeur général de la création artistique, Christopher Miles

### CRÉATION ARTISTIQUE - MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET SPECTACLES

# Délégation de signature complémentaire du 4 juin 2021 à l'Opéra national de Paris.

Le directeur général de l'Opéra national de Paris, Vu le décret n° 94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris;

Vu le décret du 26 août 2020 portant nomination de M. Alexander Neef aux fonctions de directeur général de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191;

Vu la délégation de signature du 15 décembre 2020 de M<sup>me</sup> Sophie Joyce, directrice du casting de l'Opéra national de Paris,

### Décide:

Art. 1<sup>er</sup>. - En cas d'absence ou d'empêchement de M<sup>me</sup> Sophie Joyce, directrice du casting et de M<sup>me</sup> Madeleine Dupuis, adjointe à la directrice, sans que cette condition soit opposable aux tiers, délégation de signature est donnée, à effet de signer les attestations de présence des artistes invités pour leur participation dans un spectacle lyrique, à M. Mathias Guillaumond-Kopytto, chargé de la coordination des artistes invités.

**Art. 2.** - Cette décision prend effet à compter du 11 juin 2021.

Le directeur général de l'Opéra national de Paris, Alexander Neef

# Décision du 14 juin 2021 portant délégation de signature à la Cité de la musique-Philharmonie de Paris.

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 10 ;

Vu le décret n° 2015-1178 du 24 septembre 2015 modifié relatif à l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et notamment ses articles 14 et 14-1;

Vu la décision du ministère de la Culture en date du 11 mars 2021 confiant l'intérim des fonctions de directeur général de l'établissement public de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris à Laurent Bayle, à compter du 31 mars 2021;